

ASSOCIATION DU LOTISSEMENT ILLIGH AGADIR (ALI.A)

Agadir, le 11 Mars 2005

*À l'attention de Monsieur le Président
Conseil Municipal
Ville d'Agadir*

Objet: Lotissement Illigh.

Monsieur le Président,

Suite à notre dernière réunion du 21 Juillet 2004, nous nous permettons de vous solliciter à nouveau pour certains points. Lors de notre réunion le 03 Novembre 2004 avec Mr. BENALI, Directeur de l'Erac Sud, celui-ci nous a confirmé que la réception du Lotissement Illigh a bien été effectuée par la Municipalité, à l'exception de l'éclairage public, toutes les interventions sont donc du ressort de la municipalité sauf pour les prestations spécifiques:

- *IAM pour téléphone*
- *RAMSA: réseau d'amélioration en eau potable et assainissement + entretien(bouches d'égouts)*

Nous voudrions attirer votre attention sur les points suivants:

- 1- Espaces verts: L'entretien devrait être effectué par la Municipalité, d'après Mr. BENALI de l'Erac Sud*
- 2- Signalisation: à ce jour et suite à notre déplacement sur place en Septembre 2004 avec les agents de la Commune Urbaine d'Agadir, aucun panneau n'a été posé.*
- 3- Rond-point: il faut en modifier certains car peu pratiques.*
- 4- Égouts: de nombreuses trappes ont disparu, laissant des trous dangereux pour la circulation.*
- 5- Maisons bi-familiales: rien n'a été fait pour les arrêter, privilégiant le fait accompli. Ceci risque de donner l'exemple à d'autres investisseurs.*
- 6- Quelques rats ont fait apparition la semaine dernière , ne faut-il pas prévoir une dératisation?*
- 7- Les bidonvilles*

Nous vous remercions vivement pour votre intérêt et disponibilité
Nos plus respectueuses salutations.

Le bureau